



Département du Lot
Commune de BEDUER

Téléphone : 05 65 40 04 66 Télécopie : 05 65 40 05 66
Messagerie : mairie.beduer@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE PRESENTS : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 14.01.2022

DATE D’AFFICHAGE : 14.01.2022

L’an Deux Mille vingt-deux, le vingt et un janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Bédrier, s’est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Benoit NORMAND.

Étaient présents : Mesdames Carinne RICHARD - Annie CAVARROC - Jacqueline BONOTTO - Marie-France PARIS - Laurence BATAILLE - Lucille MONTARNAL - Marine CANCE, Messieurs Benoit NORMAND - Cédric BARONIO - Benjamin CABRIGNAC - Laurent CAVAILLÉ

Excusés : Isabelle BARRIER - Bernard BORT - Marie-Christine PISSOT - Catherine SOURSOU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carinne RICHARD

Après lecture, le compte-rendu de la réunion de la séance du conseil municipal du 08 décembre 2021 est approuvé à l’unanimité des présents.

• **Modification des demandes de subventions concernant l’extension de la zone sportive avec nouveau plan de financement**

M. le Maire rappelle au conseil municipal le projet de compléments d’équipements sportifs et d’agrément, avec notamment la création de tables PMR (mise en accessibilité) pour accueillir les familles sur les installations pour la zone du Mas de Vergnes. Le projet de création d’extension de cette zone et la sollicitation des aides financières auprès de l’État (DETR 2022), le Département (FAST) et la région (FRI) ont été validés lors de la séance du conseil municipal du 08 décembre 2021.

Il expose qu’il conviendrait de rajouter des éléments de plein air : table de pique-nique, bancs, abris de touche, etc ... ce qui modifierait le montant global et le plan de financement.

Le montant total prévisionnel du projet est de 20 034.95 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l’unanimité des présents de solliciter plusieurs aides financières au titre de la DETR 2022, au titre du FAST et au titre du FRI concernant ce projet, en adoptant le plan de financement suivant :

DETR 30 %	6 010.48
FAST 15 %	3 005.24
FRI 30 %	6 010.48
Autofinancement (Reste à charge à la commune)	5 008.75
Total coût prévisionnel HT	20 034.95

- **Point sur le projet de future école**

Une réunion avec Madame la sous-préfète, Mme CHOPPIN, Responsable du pôle Collectivités Territoriales à la sous-préfecture de Figeac, les maires de Bédrier, Boussac, M. DARTOIS, Président de SIVU, Mme Lucille Montarnal, vice-présidente du SIVU, Mme Annie CAVARROC, Adjointe au Maire de Bédrier, M. IBANEZ, adjoint au maire de Faycelles, a eu lieu le 21/01/2022.

Des demandes de subventions (à hauteur de 80%) par le SIVU vont être faites :

- DETR 500 000 euros
- DSIL exceptionnelle 1 000 000 euros
- FAST et Région Occitanie 20 %

La commune doit racheter le terrain à l'EPF, donc faire un emprunt relais pour pouvoir revendre les parcelles nécessaires au SIVU afin de l'intégrer aux demandes de subventions.

- **Questions diverses**

- Les anciens jeux du stade vont être proposés aux assistantes maternelles de la commune, si aucune d'entre elles ne sont intéressées, ils seront donnés à l'association REGAIN recyclerie.
- Une étude va être faite pour le raccordement au tout à l'égout d'une future maison.
- Demande d'une administrée pour l'achat d'une partie du domaine public (chemin) qui passe entre deux propriétés lui appartenant. Une procédure d'enquête publique va être déclenchée.
- Une carte – un village en partenariat avec l'office du tourisme du Grand Figeac.
Un parcours familial d'une heure / une heure trente minutes sur un thème à choisir. Coût : 500 euros (250 euros pour la commune et 250 euros pris en charge par l'Office du Tourisme du Grand-Figeac).
- Réparation de la toiture de la fontaine de Font Benech par l'entreprise SALES, travaux prévus début février 2022. Demande coût pour la réparation du toit de l'Eglise
- Chats errants : une nouvelle campagne de stérilisation va être organisée, avec un maximum de 20 captures.
- Cinéma de plein air "*Cinétoile sous les étoiles*" pour les communes du Grand-Figeac
La commune se positionne pour accueillir une projection de cinéma cet été.
- Conseil en Energie Partagé (CEP)
Service mis en place par le Grand-Figeac, qui analyse les dépenses d'énergies (eau- électricité, véhicules) des communes.
Projet à l'étude- Coût du CEP pour la commune : 1 euros à 1.50 euros / habitant
La décision sera prise au prochain conseil.

Séance levée à 21h45